

3. Etes-vous pour ou contre les entreprises admissibles aux subventions accordées dans le cadre du PIL? Récemment, le gouvernement fédéral annonçait qu'à compter du 1er décembre, les entreprises exploitées seraient admissibles aux subventions pour les projets d'initiatives locales. Pour y avoir droit, elles doivent soumettre un projet utile du point de vue social ou culturel, projet qui n'a aucun rapport avec la production normale d'une entreprise ou le service vendu par celle-ci. La subvention leur permettrait de payer les salaires et les dépenses des personnes travaillant à ces projets.

Arguments pour: Le projet permettra de réduire le nombre des chômeurs et d'assistés sociaux, et de les faire travailler à des projets dont la communauté profitera. Les compétences de l'entreprise seront directement engagées dans la planification et la mise en œuvre de ces projet et les élèveraient probablement à de nouveaux niveaux de rendement et d'efficacité. Le projet aiderait les entreprises à garder leurs travailleurs expérimentés, lesquels pourraient autrement être mis à pied, et encouragerait les entreprises privées à s'intéresser beaucoup plus aux problèmes de la communauté.

Arguments contre: Les subventions pour les PIL versées aux entreprises peuvent être interprétées comme étant une tentative du gouvernement "d'acheter" l'opposition du monde des affaires aux programmes de main-d'oeuvre. Si le gouvernement désirait sérieusement créer de l'emploi en accordant des subventions aux entreprises, il devrait le faire de façon à permettre à une entreprise de s'immiscer dans un domaine qui pourrait être rentable, plutôt que d'offrir service social, de sorte que l'emploi créé puisse être maintenu aussi longtemps que les subventions seront accordées.

Pour	Contre	Sans opinion
25.1	70.4	4.5